



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois de finances

Question écrite n° 8522

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur les réserves parlementaires. Il lui demande de bien vouloir lui préciser le montant de la réserve parlementaire pour le compte de l'Assemblée nationale et pour le compte du Sénat.

Texte de la réponse

Les montants sont de 89,49 M€ pour l'Assemblée nationale et 56,26 M€ pour le Sénat.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8522

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6031

Réponse publiée au JO le : [7 mai 2013](#), page 4973